

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 10 novembre 2020

Délibération
n°192-2020
Point 4.7.8

Point 4.7.8 de l'ordre du jour

Modifications de maquettes des diplômes d'université de l'UFR de mathématique et informatique pour l'année 2020-2021

EXPOSE DES MOTIFS :

Les modifications de maquettes suivantes sont proposées à la Commission de la formation et de la vie universitaire :

Modifications de maquettes pour l'UFR de mathématique et informatique :

- Diplôme d'université – Magistère de mathématiques de Strasbourg
- Diplôme d'université – CMI ISR
- Diplôme d'université – CMI IIRVIJ

Le 6 octobre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 20 voix pour, 0 contre et 0 abstention les modifications de maquettes des diplômes d'université de l'UFR de mathématique et informatique pour l'année 2020-2021.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les modifications de maquettes des diplômes d'université de l'UFR de mathématique et informatique pour l'année 2020-2021.

Résultat du vote :

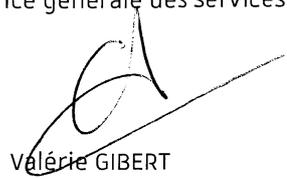
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2020

La Directrice générale des services



V

Valérie GIBERT